Mesure 36-3-8	Requalification de l'espace-rue sur l'axe de Frontenex entre la place des Eaux-Vives et MICA en lien avec l'axe fort trolleybus	Coût : 33.63 MCHF

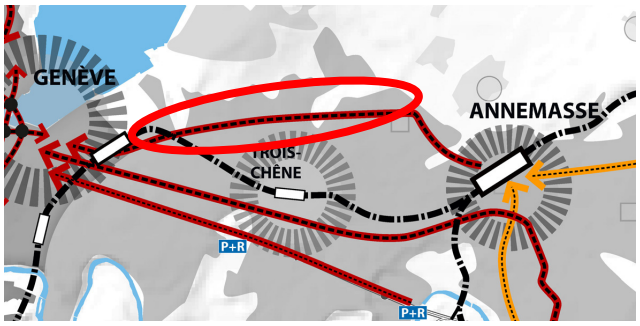

Schéma d'organisation TP, Echelle de l'agglomération centrale, horizon 2030 - extrait
(source : schéma d'agglomération 2)

Plan de situation
(source : Etat de Genève)

Orientation stratégique de la mesure	Type ARE (1ère génération)
OS5: Requalifications urbaines dans l'agglomération compacte	Sécurité

Description de la mesure :

En accompagnement de la mesure A1 36-3-2 Développement TC sur l'axe Eaux-Vives/MICA : infrastructures pour trolleybus qui ne couvrait que les coûts d'électrification de la ligne, cette mesure vise à une requalification complète de l'espace-rue sur cet axe densément peuplé pour une sécurisation de tous les modes et offrir un itinéraire continu et sécurisé pour les cycles. Elle vise également à offrir un espace-rue de qualité pour éviter une coupure urbaine trop forte dans le tissu urbain.

Instances concernées (en gras, instance pilote) :

Canton de Genève

Priorité :

☒ A ☐ B ☐ C

Argumentaire :

La mesure permet une amélioration de la vitesse commerciale de la ligne de bus actuelle, de sa lisibilité pour l'usager et de sa capacité (fréquences renforcées et véhicules de grande capacité (bi-articulés) (CE1).

Le traitement des espaces publics le long de l'axe permet une nette amélioration de la qualité de vie en milieu urbain. La mesure accompagne des développements importants de quartiers se situant à l'intérieur du périmètre bâti actuel (renouvellement, densification). (CE2)

La mesure participe à l'amélioration de la sécurité objective et subjective (requalification routières) et participe également à l'inflexion des parts modales en faveur des TP et de la MD. (CE3 et 4)

Échéancier de réalisation :

Début des travaux en 2015